



Martin Hummel / Graz

ÉLÉMENTS D'UNE DIACHRONIE
GRAMMATICOGRAPHIQUE ET NORMATIVE
DE L'ADVERBE FRANÇAIS ACCOMPAGNÉS
DE TROIS MÉTHODES POUR MESURER L'EFFET
DU DISCOURS NORMATIF SUR L'USAGE¹

The paper analyses a corpus of metalinguistic texts (grammars, remarks) from the first grammar of French (Palsgrave 1972 [1530]) until today in order to retrace the metalinguistic perceptions and the prescriptive interventions in the domain of the French adverb. It is shown that adverbs ending in *-ment* and paraphrases were favored to the detriment of the old oral tradition of using short adverbs. In the second part, three methods are suggested for measuring the effect metalinguistic considerations and norms have on use. This innovative approach aims at bringing together the diachrony of grammaticography with the diachrony of use. In fact, a more objective approach is crucially needed in the domain of linguistic norm where speculation, polemic argumentation and ideology prevail.

I. Présentation

La présente étude se propose d'analyser le traitement de l'adverbe à base adjectivale dans une sélection d'œuvres métalinguistiques – grammaires, remarques, observations – depuis Palsgrave (1972 [1530]) à nos jours (cf. corpus en annexe) (3.), choisissant comme point de départ une perspective typologique et variationnelle qui permet de mieux situer les choix qui sous-tendent la diachronie par rapport au présent (2.). L'article se termine sur trois études de cas qui permettent de mesurer l'effet à long terme des idées et normes métalinguistiques sur le comportement réel des locuteurs (4.).

¹ Cet article a été réalisé dans le cadre du projet »Semántica latino-románica: unidades de significado procedimental. Diferencias conservadoras e innovadoras del latín al español y afinidades con otras lenguas« (Ref. FFI2012-34826). Il a été présenté dans le cadre du colloque »Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques« (Paris 2016).

2. Typologie, variation et continuum fonctionnel

A mon avis, la description synchronique du français actuel ne saurait faire défaut dans une étude diachronique. Ceci est vrai, notamment, dans le domaine grammaticographique où la linguistique moderne met à notre disposition des analyses très fines qu'on ne trouve pas dans les premières approches métalinguistiques au français. Même si ces analyses ›fines‹ pèchent souvent par excès, elles nous permettent de mettre en lumière ce qui a été vu ou non dans la diachronie grammaticographique.

Du point de vue typologique, les langues du monde ont été situées à un niveau plus ou moins différencié par rapport à une hiérarchie des parties du discours: verbe > nom > adjectif > adverbe (cf. Hengeveld 1992: 62–72; Hengeveld/van Lier 2010). Si une langue ne dispose pas d'une classe de mots spécialisée pour les fonctions adverbiales, celles-ci sont exprimées au moyen d'une classe située à un niveau supérieur de la hiérarchie. C'est ainsi que les langues »rigides« ont recours à des solutions périphrastiques du type *avec rapidité*,² que les langues »flexibles« utilisent la même classe des mots pour *Une femme dure* et *La femme travaille dur* (système monocatégoriel), et que les langues »différenciées« connaissent deux classes de mots pour ces fonctions, l'adjectif dans *Une femme dure* et l'adverbe dans *La femme travaille durement* (système bicatégoriel). L'allemand serait donc une langue flexible (al. *Sie ist hart; Sie arbeitet hart*), tandis que l'anglais est analysé comme langue différenciée à cause du suffixe adverbial *-ly*. Or, l'anglais connaît également l'emploi adverbial de l'adjectif (angl. *She works hard*). C'est pourquoi Salazar García (2007) fait remarquer, à juste titre, que l'approche typologique qui tend à classer les langues du monde selon ces catégories ne tient pas compte du fait qu'une langue peut disposer de toutes ces techniques à la fois, comme c'est effectivement le cas pour les langues romanes (cf. fr. *rapide* [adj./adv.], *rapidement*, *de manière rapide*, *avec rapidité*). La réalité linguistique est donc marquée par la variation, ce qui n'exclut pas le développement de *préférences* par rapport à des techniques qui correspondent aux types rigide, flexible et différencié selon la terminologie suggérée par Hengeveld.

² La perspective typologique privilégie l'emploi direct d'un substantif comme adverbe, sans avoir recours à une préposition, mais c'est réduire la réalité linguistique à une grille toute faite.

Type A flexible	Type B différencié	Type C rigide	Type D lexical
ADJECTIF = ADVERBE fr. <i>lent</i> fr. <i>naturel</i> fr. <i>léger</i> angl. <i>slow</i> angl. <i>natural</i> lat. <i>altum</i> lat. <i>brevē</i>	ADJECTIF // ADVERBE <i>lent</i> // <i>lentement</i> <i>naturel</i> // <i>naturellement</i> <i>léger</i> // <i>légèrement</i> <i>slow</i> // <i>slowly</i> <i>natural</i> // <i>naturally</i> <i>altus</i> // <i>altē</i> <i>brevis</i> // <i>breviter</i>	SYNTAGMES <i>avec lenteur</i> <i>d'un pas lent</i> <i>de façon naturelle</i> <i>à la légère</i> <i>in a slow way</i> <i>in a natural way</i> <i>altō modō</i> lat. vulg. <i>*breve mente</i>	MOT-ADVERBE <i>bien</i> <i>mal</i> –
sous-standard ou littéraire	standard	soutenu ou informel	neutre

Tableau 1: Types de réalisation morphosyntaxique de la fonction adverbiale

L'approche typologique présente l'avantage de permettre des analyses contrastives avec d'autres langues, ce qui est illustré par l'anglais, auquel je reviendrai dans la section 4.1, et le latin, ce qui permettrait de mieux décrire les transformations du système adverbial dans son évolution vers les langues romanes (aspect sur lequel nous ne nous attarderons pas dans la présente étude). L'inconvénient de cette description, c'est qu'elle néglige les différences sémantiques, comme dans le cas de l'objet interne qui n'est pas compatible avec tous les types (*manger gras* vs. **manger grassement*; *couper court* vs. **couper courtement*). On verra cependant que le discours grammaticographique traditionnel traite ces types surtout comme alternatives classées dans un ordre de préférences, sans trop insister sur leurs différences sémantiques.

Le Type A correspond à la technique flexible qui consiste à utiliser une seule classe de mots pour les fonctions dites adjectivales ou adverbales. La prédication seconde émerge graduellement de cette technique, employant l'adjectif-adverbe à l'intérieur du syntagme verbal, tout en faisant un accord dit adjectival avec un argument du verbe: *Elle s'approche curieuse* (orienté vers le sujet), *Je la vois contente* (orienté vers le complément d'objet) (cf. Hummel, sous presse a). Ce dernier exemple met en évidence l'émergence graduelle d'une construction copulative »je vois qu'elle est contente« et »elle est contente, à mon avis«. Si la prédication seconde a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières décennies,

les phénomènes qui mettent en évidence le continuum adjectival-adverbial ont été négligés, probablement du fait de leur faible reconnaissance normative. C'est par exemple le cas de l'accord adverbial. La phrase *Elle affirme claire* ne produit plus qu'un léger effet adjectival à cause de son affinité sémantique avec la manière dont l'événement est exécuté, l'option la plus courante étant sans doute *Elle affirme clair et net*. Pour choisir un terme caractéristique de la grammaticographie rationaliste, l'accord de l'adverbe devient ›illogique‹ dans *Ils vont droits au but* (alors qu'il serait ›logique‹ dans *Elle marche droite ›debout‹*) ou *Les larmes lui coulent faciles*, documentés dans les textes (cf. Hummel 2000: 437). Réprimé par la norme, l'accord adverbial ressurgit avec vigueur dans le français employé sur Internet, notamment dans les forums: *J'arrête nette ma consommation de cannabis*. *Les joueurs de l'OM jouent forts* (cf. Hummel/Gazdik 2014). C'est ainsi qu'on trouve 133 exemples accordés sur un échantillon de 833 exemples (cf. Hummel, sous presse b). L'accord peut ne pas être logique, mais il est motivé par un souci de *cohérence prédicative* qui respecte le genre et le nombre. On ne trouve pratiquement pas de cas du type **Les joueurs de l'OM jouent fortes* (un cas sur 133, détails cf. *ibid.*).

Illogisme ou non, l'accord adverbial a une longue tradition dans les langues romanes (cf. Ledgeway 2011; Hummel 2015). De plus, il convient de mentionner aussi l'accord de l'adverbe avec le cas sujet en ancien français qui n'a guère suscité l'intérêt des linguistes (par exemple: *Robers comme vistés enquist*; cf. Hummel/Kröll 2015), même si l'accord avec une *fonction syntaxique* le dote d'une caractéristique exceptionnelle si nous le comparons avec la prédication seconde qui repose sur l'accord avec les marques d'une *classe de mots*, à savoir le nom (ou un pronom). Sur le plan empirique, les lectures de la structure ›verbe + adjectif‹ constituent une nébuleuse où les constructions reconnues par les grammaires sont loin d'avoir les contours nets qu'on leur attribue d'habitude.

Le Type B instaure une séparation morphologique nette des fonctions d'adjectif, d'un côté, et des fonctions d'adverbe, de l'autre. On a certes mis en avant la capacité de certains adverbes d'être orientés vers le sujet (*Elle joue nerveusement avec ses doigts*, très proche de *Elle joue nerveuse avec ses doigts*; cf. Guimier 1991; Molinier 1985, pour le français), mais il ne s'agit pas de fonctions mais d'effets de sens (cf. Hummel 2000: III–122). L'effet repose exclusivement sur le concept de la base lexicale. Il ne se produit pas dans *Elle court rapidement*. Dans l'optique inverse, l'effet de sens impliquant la modification du verbe se produit du côté de la prédication seconde dans *Elle court lente*, très proche de *Elle court lentement*, mais non pas dans *Elle mourut jeune*, qui exclut la variante **Elle mourut jeunelement*.

Du point de vue fonctionnel, la modification du verbe est donc l'invariable des adverbes en *-ment* dans VP, tandis que la modification du sujet est l'invariable du côté de la prédication seconde, si l'on met entre parenthèses le continuum qu'elle forme avec le Type A (cf. alinéa précédent).

Le Type C, qualifié de ›rigide‹ par la typologie, propose des solutions variées et souples pour la réalisation de la fonction adverbiale. Il peut se mettre au service du style littéraire (*d'un œil sévère*), de la langue informelle de tradition populaire (*à la légère*, *à l'aveuglette*) ou de la clarté logique, notamment dans les textes argumentatifs (*de façon naturelle* pour éviter l'ambiguïté de *naturellement* ›de façon naturelle/évidemment‹; de même avec *curiosité* pour *curieusement*).

Le Type D réunit des mots-adverbes du type *bien* et *mal*.

La coexistence des quatre types d'adverbe ne saurait cacher les différences. Si chevauchement fonctionnel il y a, permettant d'employer dans un contexte donné *avec rapidité* au lieu de *rapidement*, on constatera tout de même que l'ensemble des adverbes du Type C pivotant autour de *avec* ont une affinité instrumentale. De même, le Type A s'étend naturellement vers la prédication seconde (cf. Klein 1973; Hummel, sous presse a). Du point de vue de l'usage, *avec curiosité* résiste à l'expansion métaphorique des fonctions qui caractérise la diachronie de *curieusement*. Finalement, les types n'ont pas le même statut diasystématique. La normalisation du français écrit a fini par marginaliser le Type A, de tradition latine (cf. Hummel 2013), à l'exception d'une petite liste d'adverbes courts tolérés, tels (*parler*) *haut*, *bas*, *fort*, etc. Le standard lui préfère le Type B, mais les textes littéraires peuvent également apprécier le Type A (*voir grand*, *rêver tricolore*, *rire jaune*). Pour le Type C, nous l'avons vu, les préférences stylistiques dépendent du type de périphrase. Ceci étant, le discours grammaticographique tend malgré tout à traiter ces types comme alternatives plus ou moins recommandables. C'est là une conséquence directe du fait de s'occuper des règles de formation, donc des constructions en général, ce qui restreint la discussion des différences fonctionnelles et conceptuelles, trop souvent reléguées à la stylistique (peu aimée par la linguistique moderne).

Nous verrons dans ce qui suit que l'exploration des ouvrages grammaticographiques nous permet de mieux comprendre ces préférences.

3. Les grandes lignes des commentaires et analyses de l'adverbe dans la diachronie du français

3.1. Renaissance

Dans *Lesclarcissement de la langue françoise* de 1530, l'anglais John Palsgrave transmet une langue cultivée, mettant l'accent sur les règles qui facilitent l'apprentissage. C'est ainsi que le précepteur de Mary Tudor, la fille du roi anglais Henri VII et future Reine de France, fait figurer *bonnement* et *mallement* comme équivalents de *bien* et *mal*, il mentionne *soudainement* pour *soudain*, ainsi que *mallement*, *droyement* et *mauvaisement*, ajoutant des exemples tels *Il sescria haultement* ou *coupper menuement*, disparus aujourd'hui. Dans tous ces cas, la communication orale informelle a sans doute préféré le Type A (*couper menu*) ou D (*bien, mal*), tel que nous le constatons encore aujourd'hui. Certes, il mentionne également *parler bas*, sans suggérer d'employer **parler bassement*, de même que *a haulte voix*, *a basse voyx* et *Allez tout droyt*, mais la préférence générale joue en faveur de la dérivation régulière avec le suffixe *-ment*.

Loin des soucis didactiques de Palsgrave, l'enthousiasme ›national‹ de Joachim du Bellay (*La deffence et illustration de la langue françoise*, 1948 [1549]) est à la base de tout un programme de réforme linguistique destinée à enrichir la langue française au point de permettre au français de se placer sur un pied d'égalité avec les langues classiques, voire de les dépasser. C'est dans cet esprit qu'il lance un appel en faveur du Type A, dans un contexte où la langue prestigieuse préférerait le Type B:

Uses donc hardiment [...]. Des noms pour les adverbess, comme *ilz combattent obstinez*, pour *obstinément*, *il vole leger*, pour *legerement*, & mil' autres manieres de parler (du Bellay 1948 [1549]: 160s.).

Les exemples incluent la prédication seconde, sans qu'elle soit clairement distinguée de l'adverbe. En effet, le critère de l'invariabilité de l'adverbe, si souvent mis en avant par la linguistique moderne, ne joue aucun rôle pour les grammairiens du XVI^e siècle (Palsgrave, du Bellay, Meigret, Robert et Henri Estienne). Palsgrave privilégie la classification sémantique (temps, lieu, manière, quantité, etc.), tandis que Meigret insiste sur l'unité modifiée, le cas de figure prototypique étant l'adverbe modifiant le verbe. De même, selon Satorre Grau (2005: 133) le critère de l'invariabilité ne joue qu'un rôle marginal, uniquement chez les auteurs de seconde catégorie, dans la grammaticographie de l'espagnol du Siècle d'or où prédominent les analyses par unités modifiées.

La mode des adverbes en *-ment* accapare un grand nombre d'adjectifs, et notamment aussi de participes passés, peu usuels aujourd'hui. Or, *obstinément* appartient justement aux prétendus adverbes orientés vers le sujet, ce qui le rapproche du prédicat second *combattre obstiné*. On peut discerner une nuance sémantique entre *voler léger* et *voler légèrement*, à l'instar de *courir lent/lentement*, mais hormis leur opposition explicite dans le même contexte, on peut douter de sa pertinence à une époque où, d'une certaine façon, le Type B grignote aussi sur le terrain de la prédication seconde (*obstinément*). En tout cas, celle-ci n'est pas un enjeu pour du Bellay. En fait, la perception de la prédication seconde comme technique consciemment employée date du XIX^e siècle, où le roman naturaliste ou réaliste s'en sert systématiquement pour la mise en valeur de la disposition psychique ou physique d'un protagoniste. Il faudra attendre le XX^e siècle pour que la grammaticographie s'en occupe sérieusement (cf. *infra*). Chez du Bellay, l'idée d'un continuum fonctionnel prédomine encore très clairement. A part ceci, l'adverbe est réduit chez du Bellay à sa fonction de modificateur du verbe. Il est important de noter que l'usage n'est pas un critère pour cet auteur, l'idée d'enrichissement visant justement à dépasser l'usage. C'est la raison pour laquelle le XVII^e siècle se prévaut de l'usage pour contrecarrer les effets de cet enrichissement tous azimuts.

A la différence de du Bellay, l'imprimeur Robert Estienne choisit l'usage des cours de France et d'autres lieux officiels comme point de référence pour son *Traicté de la gramraire françoise* (1972 [1557]). Dans cette perspective, le Type A apparaît comme variante secondaire, sans être blâmé:

Quelque fois nous usôs d'aucûs primitifs: pour leurs Adverbes come, *Fay viste*, ou *Soudain cela*. pour, *soudainemēt* (Estienne 1972 [1557]: 73).

Dans son dictionnaire *Les mots françois selon l'ordre des lettres* (1972 [1544]), l'imprimeur parisien établit une liste de 280 adverbes en *-ment*, dont *droitement, haultement prononcer quelques vers, mesmement, petitement, presentement, soudainement, vehementement, diviseement, ordoneement, orneement, privéement, recelement, uniement*. Cette liste contient des adverbes qui se maintiendront dans l'usage rural, parfois appelé «de grand-mère» (*mēmement, petitement*), mais surtout un grand nombre de néologismes très choisis, dont bon nombre de participes passés qui sont pratiquement exclus du Type B de nos jours (cf. Glatigny 1982; 2005). Son approche met en évidence le biais lexicographique de la discussion, qui se fera mot par mot chez les remarqueurs et observateurs. Un second élément jouera un rôle capital par la suite: la pratique de produire des listes d'adverbes admis dans les dictionnaires et celle d'illustrer les fonctions des adverbes

par ceux qui se terminent en *-ment* dans les grammaires et les études de linguistes engendrent un effet de ›droit positif‹: Au lieu de critiquer le Type A, on va simplement ›poser‹ l'emploi du Type B. Mais ne passons pas sous silence les adverbes de Type A enregistrés par Estienne père (1972 [1544]: s. v.): *tenir bon, sentir bon, faire cher comperre l'offense, tout droit, ilz cheent dru* ›ils tombent dru‹, *aller errant, ›fort + adjectif, hacher menu, viser bien droict*. Notons que ces exemples sont plus proches des besoins de la langue commune que les adverbes en *-ment* précités.

Le fils de Robert Estienne, Henri Estienne (1970 [1565]: 131) classe l'usage du nom (incluant l'adjectif) comme adverbe parmi les prétendues *conformités* du français avec le grec (*Traicté de la conformité du langage français avec le grec* de 1565):

ainsi faisons-nous des nostres, quand nous disons *viste* pour *vistement*, *subit* pour *subitement*, *fort* pour *fortement*: lequel toutesfois n'est point en usage.

Observons qu'il a du mal à présenter *fort* (adv.) comme variante secondaire de *fortement*, non-usité. Une caractéristique récurrente dans les analyses de la seconde moitié du XX^e siècle, à savoir l'explication de l'adverbe court comme réduction de l'adverbe en *-ment*, se trouve déjà en germe au XVI^e siècle, même si, historiquement, l'innovation est du côté du suffixe, comme le montrent des exemples hypercorrects du type *parler hautement, couper menuement*, sans parler de *comment* qu'on ne saurait présenter comme forme primaire par rapport à *comme*.

Plus tard, Estienne fils (1970 [1578]: vol. II, 139) s'en prendra aux adverbes en *-ment* néologiques qui supplanteraient, non pas le Type A, mais les périphrases de Type C (*Deux dialogues. Du nouveau langage françois, italianizé, et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps* de 1578):

et sçay que quelcun voulant passer plus outre, a usé aussi de *Désaстрément* en un sien escrit, au lieu de dire, *Par un desastre, Par un malheur*.

Naît³ ainsi une double tradition, celle de critiquer les formations néologiques en *-ment*, et celle de leur préférer les périphrases. La critique se dirige notamment contre l'emploi du Type B comme adverbe d'intensification, technique poussée à l'extrême par les Précieuses, dont il nous reste le tour *faire cruellement défaut* (cf. Hummel 2012: 311). C'est ainsi que Philaoune, prié par Celtophile de lui apprendre »des nouvelles elegances courtisanesques«, lui donne le conseil suivant:

³ Nous simplifions évidemment, dans la mesure où les ouvrages consultés seraient à situer dans tout leur contexte pour mieux cerner la naissance d'une tradition.

Ils [sic] vous faudra avoir ordinairement en la bouche ce mot *Infiniment*, ou ce mot *Extremement*. Et dire, Je vous suis infiniment obligé [...], *Vous me desplaisez extremement* (Estienne 1970 [1578]: vol. I, 138 s.).

Selon Bally (⁴1965 [1932]: 246–248; cf. Klein 1973), la peur du néologisme avec *-ment* a fini par réduire pratiquement à zéro la productivité des adverbess en *-ment* au XX^e siècle: »l'usage ne laisse aucune liberté réelle pour la formation d'adverbess réguliers de ce type«. Il ne faut pas oublier cependant que la réduction de la productivité est dû également à un effet de saturation, étant donné que la plupart des adjectifs qui se prêtent à l'emploi adverbial se trouvent déjà à la base d'un adverbe en *-ment*. Les langues de spécialité constituent des niches où les innovations vont à l'encontre des tendances de saturation lexicale. Elles se prêtent donc à un test de productivité. Ceci n'est pas ma tâche ici, mais un sondage ponctuel montre que l'anglais actuel n'a aucun problème avec la formation productive de *nanotechnically* à partir de l'adjectif correspondant, mais le seul exemple pour *nanotechniquement* que nous avons pu trouver sur Internet était mis entre guillemets. Du point de vue fonctionnel, la formation de cet adverbe ne pose pas de problème. La perception du suffixe *-ment* comme élément très productif est également très répandue, mais il s'agit peut-être d'une impression causée par l'essor diachronique de ce type d'adverbe (cf. Moignet 1963: 174; Noailly 1994: 104; Wartburg/Zumthor ³1973 [1947]: 346). L'usage est assez réticent, nous semble-t-il, du moins par rapport à d'autres langues.⁴

3.2. Le coup d'arrêt porté au mouvement d'enrichissement

Au vu du débat ébauché dans la section 3.1, il n'est guère étonnant que le purisme range le Type A parmi les latinismes et grecismes étrangers au génie de la langue française. La figure emblématique qui s'oppose aux latinisants »enrichisseurs« de la langue française, Malherbe, développe une doctrine que Brunot (1969 [1891]: 359 s.) résume comme suit:

⁴ Étant habitué à employer assez librement les adverbess en *-mente* en espagnol et en portugais, il m'arrive d'en faire de même en français. Bien souvent, mes correcteurs de style ajoutent alors une remarque du type »adverbe non enregistré par les dictionnaires«. Ajoutons une trouvaille à propos: »Comment traiter M. Molinier de Néologue parce que, à la page 110 de son opus, il utilise *sélectionnellement* dont je n'ai trouvé mention nulle part« (Glatigny 2005: 64).

Certains adjectifs français s'emploient depuis des siècles en qualité d'adverbes, ainsi *clair*, *droit*, *ferme*, *fort*. P. ex.: *chanter clair*, *marcher droit*, *parler ferme*, *crier fort*. Malherbe adopte ces locutions. Non seulement il les emploie, mais il les impose. Il n'admet pas que Desportes écrive: *qui m'a coûté si chèrement*; il faut dire que cela me *coûte bien cher*, et non, *bien chèrement*. Seulement il voudrait que l'adjectif ainsi employé fût considéré comme un véritable adverbe, et qu'il devînt invariable dans tous les cas. De même qu'on dit *elle parle haut*, *elle achète cher*, on devrait dire aussi: *cette victoire a été achetée cher* et non *chère*. C'était devancer la syntaxe moderne [...].

Le critère de l'usage amène Malherbe à faire marche arrière dans les cas où le Type B est trop clairement surimposé à un usage oral apparemment encore fidèle à l'emploi de *parler haut*, *couper menu*, etc. Brunot (1969 [1891]: 360) ajoute, très judicieusement:

Nous avons vu qu'il [Malherbe] voulait les adjectifs ainsi employés au masculin neutre; or, il n'eût jamais admis une phrase comme celle-ci: *elle s'élança courageux dans la mer*, que, du reste, la syntaxe d'aucune époque n'a admise; cela revient à dire que, ne voulant ni du masculin ni du féminin, il ne voulait pas de l'adjectif en pareil cas.

De prime abord, notre perception actuelle, habituée à la prédication seconde et aux adjectifs détachés, nous conduit à douter du bien-fondé de ce jugement. Mais il suffit de lire les exemples suivants, tous rayés par Malherbe dans le texte de Desportes, pour voir combien il détestait l'adjectif accordé à côté du verbe, sans doute parce que la flexion était par définition une caractéristique grecque ou latine:

[Prédication seconde:]

A cest embrasement nous courrons *volontaires*.
 Que je n'ay plus de cœur, ny d'esprit, ni de voix.
 Si vous voulez *immortelle* durer.
 Elle flotte *incertaine* en cette extrémité.
 s'embarquer *joyeux*
 la lampe ardant *continue*
 le brouillas *prompte* elle fendit

[Adjectif détaché:]

Je ne chanteray plus: non, *libre*, je confesse
 Agrican, *brave*, s'est présenté (Brunot 1969 [1891]: 360).

Le rejet de l'adjectif détaché se dirige aussi contre le style baroque, qui aimait les parenthèses, et qui se situe par là-même aux antipodes du nouvel idéal d'élégance et de fluidité.

Finalement, l'attitude tolérante par rapport aux périphrases s'instaure progressivement comme constante de la grammaticographie norma-

tive. Malherbe tolère les périphrases à condition qu'elles soient claires et nécessaires:

Malherbe va jusqu'à préférer régulièrement à l'expression brève mais incomplète la forme lourde qui n'oblige à rien suppléer [...] (Brunot 1969 [1891]: 196).

Selon Brunot, il ne restait plus qu'à savoir s'il fallait choisir comme modèle l'usage du peuple parisien ou celui de la Cour. Quant à Malherbe, il pensait que le choix était plutôt du côté du peuple:

Quand on lui demandoit son avis de quelque mot français, dit Racan, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au Foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage (Brunot 1969 [1891]: 223).

Vaugelas (*Remarques*, 1880 [1647]: vol. II, 284), qui optera pour l'usage de la Cour, le confirme:

un de nos plus celebres Escrivains, qui vouloit que l'on escrivist en prose, comme parlent les crocheteurs et les harangeres.

Ceci explique aussi pourquoi Malherbe admettait les adverbes courts fréquemment utilisés sous leur forme invariable.

La *Grammaire et syntaxe française* (1973 [1607/1618]) de Charles Maupas, publiée au moment de la rupture de Malherbe avec Desportes (1605–1606), coïncide pour l'essentiel avec l'usage documenté par Malherbe. Étant donné que ces auteurs ne se fréquentaient pas, on peut y voir une confirmation de la validité du critère de l'usage.

Ceci étant, il convient d'ajouter que la doctrine de Malherbe telle que nous venons de la décrire, se trouve plutôt dans l'esprit de synthèse de Brunot. L'action de Malherbe était essentiellement négative, contre Desportes et l'esprit du XVI^e siècle. Dans le domaine de l'adverbe, le XVII^e siècle s'avère comme le siècle de la rupture. C'est en ce sens qu'on peut considérer Malherbe comme personnage emblématique. Il défend et transmet une attitude extrêmement sévère pour contrôler les styles individuels par rapport à l'usage.

3.3. Le purisme

La *Grammaire française* (1972 [1632/1640]) d'Antoine Oudin choisit comme modèle celle de Maupas (1973 [1607/1618]), mais l'auteur se propose de la «purger» et de la moderniser (cf. «Au curieux»). Pour ceci, il se tourne contre l'influence d'autres langues (cf. les commentaires «trop italien», «trop latin», etc. dans les entrées) et contre l'usage vulgaire de la langue. L'exemple suivant élimine toutes les variantes sauf une, *enfin*:

Fin, ne se met point seul pour *enfin*: à *la fin*, à *la parfin*, est vulgaire: *en fin*: *en fin finale*, antique: *sur la fin*, *finale*: *finablement* antique & hors d'usage (Oudin 1972 [1632]: 278 et 1972 [1640]: 275).

Avec les *Remarques sur la langue françoise* (1880 [1647]) de Vaugelas (cf. Ayres-Bennett 1987), le *bon usage* de la Cour et des bons auteurs s'impose comme orientation définitive de l'esprit puriste. C'est ainsi que l'académicien admet indifféremment l'adverbe court, l'adverbe en *-ment* et les néologismes étrangers, pourvu qu'ils fassent partie du bon usage:

certaines mots [...] qui se disent adverbialement, et par consequent indeclinablement, comme *Ils se font fort de faire cela*, et non pas *Ils se font forts*; *Ils demeurerent court*, et non pas, *ils demeurerent courts*; *fort*, et *court*, s'employent là adverbialement (Vaugelas 1880 [1647]: vol. I, 22; cf. vol. I, 444).

Il accepte donc l'usage, en même temps qu'il applique sans discussion le principe de l'invariabilité de l'adverbe, qui deviendra également une constante dans la discussion normative. Le principe d'invariabilité, souvent retenu par les définitions modernes de l'adverbe, n'est donc pas un simple fait fonctionnel, mais aussi la conséquence diachronique d'un dogme normatif qui renforce la tendance naturelle à l'emploi invariable, qui est sans doute prédominante, par un effort d'exclusion des variantes accordées.

Brunot (1966 [1906]: vol. II, 409) caractérise comme suit l'accord des modificateurs d'adjectifs jusqu'au XVI^e siècle compris:

Deux adjectifs réunis, dont l'un qualifie adverbialement l'autre, s'accordent encore en général, suivant la syntaxe ordinaire: *bourgeois... tous roides morts de faim* [...], *les oreilles qui son pures françoises* [...], *ses naseaux hauts ouverts* [...]. Cependant des exemples contraires commencent à se rencontrer. Ils sont rares [...].

C'est dans ce contexte de rupture avec la tradition que la doctrine de l'invariabilité de l'adverbe porte aussi atteinte au *s* final des adverbes, par exemple dans le cas de *même*, qui est aussi employé comme adjectif. Vaugelas (1880 [1647]) défend un usage différencié («Tous deux sont bons», vol. I, 80), mais il cite lui-même ses confrères qui expriment ce qui deviendra la règle:

Mesme étant adverbe, devoit toujours s'escire sans *s* (Corneille) (vol. I, 81). Il est plus ordinaire d'escire le mot *mesme* sans *s* à la fin quand il est adverbe (Académie) (*ibid.*).

3.4. Vers le rationalisme

La grammaticographie rationaliste prendra le contrepied de l'approche lexicaliste des remarqueurs qui favorise la prolifération des exceptions, tant que l'usage les appuie. C'est ainsi que Laurent Chifflet (*Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*, 1973 [1659]) et Claude Irson (*Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*, 1973 [21662]) entreprennent un nouvel effort de définition et de systématisation, aussi pour faciliter l'apprentissage de la langue. Irson (1973 [21662]: 87 s.) reconnaît le Type A comme exception:

L'Adjectif se prend encore quelques fois pour un Adverbe; comme *il parle haut*, *il court vite*, pour dire: *il parle hautement*, *il court vivement*.

Cependant dans son tableau synthétique des fonctions adverbiales, Irson (1973 [21662]: 80) ne mentionne que les adverbes en *-ment* sous la fonction sémantique »la manière d'agir«. On le situera donc dans la tradition de l'action »positive« des grammaires qui sélectionnent le Type B chaque fois qu'il s'agit d'illustrer les fonctions grammaticales et sémantiques de l'adverbe.

Dans une perspective déjà nettement scientifique, la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld/Lancelot (1973 [1660/1676]: 76 s.) suggère une explication génétique:

Le desir que les hommes ont d'abreger le discours, est ce qui a donné lieu aux Adverbes. Car la plupart de ces particules ne sont que pour signifier en un seul mot, ce qu'on ne pourroit marquer que par une preposition & un nom: comme *sapienter*; sagement; pour *cum sapientia*, avec sagesse: *hodie*, pour *in hoc die*, aujourd'huy.

Et c'est pourquoy dans les Langues vulgaires, la plupart de ces Adverbes s'expliquent d'ordinaire plus élégamment par le nom avec la préposition: ainsi on dira plutôt *avec sagesse*, *avec prudence*, *avec orgueil*, *avec moderation*, que *sagement*, *prudemment*, *orgueilleusement*, *moderement*, quoy qu'en Latin au contraire il soit d'ordinaire plus élégant de se servir des Adverbes.

Du point de vue de la sélection diachronique des variantes disponibles, qui nous intéresse en premier lieu, il est important de noter que le Type C n'est pas seulement vu comme base génétique de l'adverbe mais aussi comme la manifestation la plus »élégante« de la fonction adverbiale.

Suivant la même ligne, Pierre de La Touche, dans *L'Art de bien parler françois* (1973 [1696]), oppose au primat (»joug«, vol. I, »Préface«) de l'usage celui de la raison, qui, lui, favorise la périphrase. L'usage se serait déclaré pour *armés à la légère* au détriment de *légerement armés* (cf.

vol. II, 30). *Avarement* »ne vaut rien. On dit *par avarice, avec avarice*« (vol. II, 35).

Dans le même esprit, Etienne de Condillac (*Grammaire* 1970 [1821–1822]: 444; cf. 454) explique les adverbes simples *prudemment* et *sagement* comme »expressions abrégées qui sont l'équivalent d'un substantif précédé d'une préposition«, en l'occurrence *avec prudence* et *avec sagesse*. Condillac n'est pourtant pas disposé à sacrifier les finesses de la langue sur l'autel de la raison (*Traité de l'art d'écrire* 1970 [1821–1822]: 264):

Cependant l'usage n'est pas aussi peu fondé en raison qu'ils le prétendent; il s'établit d'après ce qu'on sent, et le sentiment est bien plus sûr que les règles des grammairiens. Si Racine avait toujours écouté de pareils critiques, il n'aurait pas enrichi la langue de quantité de nouveaux tours. Il a dit: *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?*

Ce vers de Racine, où Hermione s'adresse à Pyrrhus, sera souvent commenté par la suite (cf. par exemple Tesnière 21966 [1959]: 161). Pour Condillac, il met en évidence le réductionnisme de l'argumentation anti-latiniste et les problèmes que provoque la restriction du fonctionnement de la langue à des règles logiques (rationalisme), aussi bien en ce qui concerne la possibilité de réduire *inconstant* à une périphrase ou à un adverbe du Type B, que du point de vue du manque d'élégance que présupposerait le remplacement de *fidèle* par une subordonnée conditionnelle. De plus, le combat mené par Malherbe contre la flexion de l'adjectif employé à côté de l'adverbe exclurait la variante *Je t'aime inconstante*, sans doute possible, si la phrase était dirigée à une femme.

3.5. Vers une attitude plus empirique

L'impasse idéologique étant mise en évidence par Condillac, ce n'est probablement pas par hasard que Brunot, en plein siècle du roman, a pris conscience des subtilités sémantiques de l'attribution prédicative. En effet, les adjectifs situés à l'intérieur du syntagme verbal se prêtent à merveille à l'expression des états d'âme qui se trouve au centre de la plupart des romans. Son analyse des commentaires de Malherbe, écrits au début du XVII^e siècle, nous permet de confronter *in extenso* la pensée de Brunot, publiée en 1891, à celle de Malherbe:

C'était aller trop loin. L'adverbe et l'adjectif, quoique très voisins, doivent être distingués. L'un qualifie l'état, la manière d'être d'une personne ou d'une chose, l'autre qualifie l'action marquée par le verbe. *Il est monté pacifique sur un trône*

ébranlé ne signifie pas du tout la même chose que *il est monté pacifiquement sur un trône ébranlé*. La première phrase veut dire qu'il y est monté avec un naturel, des idées pacifiques, la seconde qu'il y est monté par des moyens pacifiques.

Avec l'extension donnée par Ronsard au tour que nous étudions, il eût bientôt fallu chercher d'autres procédés moins simples pour rendre ces nuances.

Mais, en revanche, Malherbe, poussé sans doute par cette affection excessive pour les adverbes qu'il va léguer aux Précieuses, est allé trop loin dans la réaction et la langue moderne ne lui a pas toujours donné raison.

Il y a beaucoup de cas où la qualification peut et même doit porter à la fois sur le nom et sur le verbe. L'adjectif alors convient parfaitement.

Nous écrivions très-bien avec Bossuet: »Il règne *paisible* et *glorieux* sur le trône de ses ancêtres.

Et aussi avec Desportes: Je m'embarquay *joyeux* sur l'amoureuse mer; puis disparut *léger*.

Une des belles pièces d'Hugo ne commence-t-elle pas tout pareillement:

Oh! combien de marins, combien de capitaines,
Qui sont partis *joyeux* pour des courses lointaines!

En effet, les marins sont-ils joyeux de partir, et parce qu'ils partent, ou bien sont-ils joyeux de nature, ont-ils la gaîté que donne une jeunesse robuste et confiante, le poète n'a pas d'intérêt à distinguer; au contraire, en ne précisant pas, il semble condenser en eux toutes ces joies, l'adjectif convient donc mieux, il ajoute à la force de l'antithèse et par suite du tableau.

Ajoutons que souvent l'adverbe [en *-ment*] est lourd ou que même il manque. Qu'on essaie ici de remplacer les adjectifs:

Elle ira son chemin, *distracte*, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.
Sans repos, sans sommeil, coudes percés, sans vivres,
Ils allaient, *fiers*, *joyeux*, et soufflant dans des cuivres
Ainsi que des démons.

[...] Cette construction, sans se multiplier par analogie comme les gens du XVI^e siècle l'eussent voulu, s'est donc conservée où la logique la permettait, et où la demandait l'élégance et la commodité du style.

Cette belle analyse de Brunot (1969 [1891]: 361s.) est la première à situer la prédication seconde et l'adjectif détaché par rapport à l'adverbe, pour conclure qu'on ne saurait les réduire à l'adverbe. Notons l'importance qu'il attache, au début de la citation, à la séparation claire de l'adjectif et de l'adverbe.

La *Linguistique générale et linguistique française* (⁴1965 [1932]) de Charles Bally représente assez bien l'effort entrepris au XX^e siècle pour donner une description synchronique détaillée des fonctions linguistiques, d'autant plus que l'ouvrage inclut les considérations stylistiques et normatives. C'est

ainsi que ce linguiste suisse fait état du développement polyfonctionnel des adverbes en *-ment*, tout en ressentant leur hétérogénéité comme problème de clarté, se plaçant ainsi dans la tradition rationaliste de Port Royal:

La formation en *-ment* est encore désorganisée du fait que la valeur n'est pas uniquement celle d'adverbe de manière (*longuement, brièvement*). Un grand nombre de ces adverbes prennent un sens quantitatif et appréciatif: *fortement, immensément, énormément, formidablement*; d'autres ont une valeur modale: *heureusement, naturellement, franchement*: ›Il a *naturellement* manqué son train. – *Heureusement* qu'il a échappé à la catastrophe! – *Franchement*, l'aimez-vous?‹ (Bally ⁴1965 [1932]: 247).

La connotation de lourdeur du Type B se voit consacrée, en même temps que les périphrases sont présentées comme une alternative préférée:

Les adverbes en *-ment*, assez peu maniables, comme on l'a vu, sont abondamment suppléés par des tours en *tt'* [= syntagmes prépositionnels; M.H.]; ainsi *sévèrement* peut être remplacé, selon le cas, par ›d'un *œil sévère*, d'un *ton*, d'un *air sévère*, etc.‹, ou plus abstraitement par ›d'une *manière*, d'une *façon sévère*‹. [...] On voit que ces tours en *tt'* sont liés à moins de restrictions que les adverbes de manière; aussi sont-ils les bienvenus dans tous les cas où les adverbes en *-ment* font défaut; exemples: *avec entrain, sans appétit*, etc. (Bally ⁴1965 [1932]: 247 s.).

On voit donc bien que le Type C est la seule variante qui résiste à la critique au cours des siècles.

Pour des raisons d'espace, je renonce ici à présenter l'analyse de Damourette/Pichon (1911–1933) où culminent, pour la première fois, les efforts de systématisation fonctionnelle détaillée. Toutes les grandes grammaires du XX^e siècle iront en ce sens.

Notons que la seule construction complètement absente dans la *Grammaire Larousse du XX^e siècle (Traité complet de la langue française)* de 1936 est la prédication seconde, qui se constitue ainsi en parent pauvre de la grammaticographie. Dans l'édition refondue de 1964, la *Grammaire Larousse du français contemporain*, la prédication seconde ne mérite que trois lignes:

Le verbe qui introduit l'adjectif attribut peut en outre exprimer une action; l'accord de l'adjectif avec le substantif (ou élément à valeur de substantif) se fait normalement: *ils se relèvent sains et saufs* (*Grammaire Larousse du français contemporain* 1964: 203).

Le débat linguistique autour de l'›aposition‹ met fin à la marginalisation des phénomènes associables à la prédication seconde.⁵ Nous renonçons ici

⁵ Cf. la synthèse rétrospective dans Neveu (2000) et le numéro de *Langages* intitulé ›Prédication seconde‹ (Cadiot/Furukawa 2000).

à documenter en détail les séquelles de la discussion autour de l'invariabilité de l'adverbe, qui a fait couler beaucoup d'encre dans des cas comme *une femme toute contente, des fleurs fraîches écloses, une femme nouvelle-venue*, etc. Notons tout de même que la doctrine de l'invariabilité de l'adverbe, largement mis en pratique dans l'écriture standard,⁶ est la condition *sine qua non* de la définition de la prédication seconde comme technique clairement distincte de l'adverbe court du Type A: le rejet du tour *ils se font forts de* (cf. *supra*) consacre la valeur adverbiale de *ils se font fort de*, à la différence de *elle se présente forte*, où *fort* actualise sa valeur adjectivale.

Le XX^e siècle est également caractérisé par une nouvelle tendance à confondre ce qui est devenu canonique avec l'origine diachronique ou génétique, à savoir l'explication du Type A comme réduction du Type B. Citons à titre d'exemple un passage de la *Systématique de la langue française* de Gérard Moignet (1981: 52):

L'adverbe court, en dehors de la locution verbale, s'entend aisément aujourd'hui dans la langue parlée de niveau assez bas. Il s'agit, semble-t-il, d'un phénomène d'abréviation. Quelques phrases saisies récemment au vol: *ça chauffe terrible; il en tirera facile deux cents francs; c'est mieux de faire de l'exercice que de bronzer idiot sur la plage.*

Mises à part les difficultés diachroniques déjà mentionnées, et qui demanderaient l'explication de *comme* en tant que réduction de *comment* et de *parler haut* comme abréviation de *parler hautement*, on a du mal à expliquer la genèse synchronique de *parler haut* comme apocope de *parler hautement*, ce qui donnerait, par exemple, **Il parle haute*, où l'explication génétique de *bronzer idiot* comme réduction de **bronzer idiotement* ou, éventuellement, *bronzer comme un idiot* (cf. Noailly 1997). Ceci montre que les locuteurs ont fini par assimiler l'adverbe en *-ment* comme alternative par défaut, allant jusqu'à percevoir le Type A comme réduction abusive dans le langage jeune, dans l'argot de banlieue, etc. En d'autres mots, l'effort séculaire de l'enseignement obligatoire a fini par ancrer le standard d'écriture dans la conscience des locuteurs qui finissent par analyser le Type A par la ›chute‹ du suffixe. Tout à fait dans la tradition du ›français avancé‹, on confond ainsi les origines avec l'innovation et le futur de la langue.⁷

⁶ Mais tout aussi largement violée sur Internet (cf. Hummel/Gazdik 2014).

⁷ Hunnius (1975) met en évidence que bien des ›innovations‹ de la langue appartiennent plutôt au fond traditionnel de la langue exclu par le standard. On ne saurait alors leur attribuer un statut de ›français avancé‹.

4. Trois méthodes pour mesurer l'effet des attitudes métalinguistiques sur le comportement des locuteurs

La possibilité de mesurer l'effet de la grammaticographie sur l'usage est sans doute une question cruciale (cf. Anderwald 2014). Dans la section 4.1 nous réunissons des résultats de recherche qui mettent en évidence la nécessité de placer la diachronie métalinguistique et ses répercussions sur le comportement des locuteurs dans un cadre interculturel qui cerne la tradition gréco-latine. En effet, la même tradition agit sur les langues germaniques, avec des conséquences parfois analogues à celles que nous observons pour les langues romanes. Ceci étant, les études empiriques décrites dans 4.1 sont sans doute trop coûteuses en matière de temps pour servir de simple test portant sur les répercussions des efforts grammaticographiques repris par l'enseignement. Ceci est pourtant possible avec les méthodes de la traductologie contrastive (4.2) et la comparaison stylistique (4.3).

Avant de commencer, il n'est peut-être pas inutile d'introduire une petite note. Le discours sur le rôle des grammairiens est un terrain miné. Qu'on les considère, oui ou non, responsables de la décadence du passé simple ou d'autres phénomènes, celui qui se prononce à cet égard risque d'être classé de façon simpliste. Il suffit de rappeler le débat sur l'accord du participe passé (cf. Hunnius 1980). En tout cas, on ne saurait nier l'existence d'une culture linguistique française où les locuteurs sont particulièrement attentifs au discours normatif, à la différence du portugais parlé au Brésil, par exemple. La sensibilité normative n'exclut cependant pas que les locuteurs adoptent des comportements conformistes, anti-conformistes ou différenciés. En l'occurrence, l'invariabilité de l'adverbe est un critère que les locuteurs tendent à respecter. Or, il s'agit clairement d'un comportement acquis puisqu'un locuteur sans éducation scolaire ne saurait classer *rapide* comme adjectif ou adverbe. Pour aborder l'impact du discours normatif sur le comportement des locuteurs, il faut se référer d'abord aux données objectives empiriquement accessibles. C'est ce que nous nous proposons de faire ici. L'étude des mécanismes complexes qui permettent aux discours normatifs, insistons sur le pluriel, de se faire sentir dans l'usage est une toute autre question. Il va de soi que le terme de *mesure* ne doit pas être pris au pied de la lettre. Les rapports entre discours normatif et usage sont trop enchevêtrés pour qu'il soit possible de les mesurer directement.

4.1. Mesurer l'effet des normes dans un corpus diachronique

L'analyse d'un corpus diachronique s'impose sans doute en premier à celui qui a l'intention d'étudier l'impact des efforts de normalisation. Sur la base de l'analyse d'un corpus couvrant la diachronie de l'espagnol du XIII^e au XXI^e siècle, Hummel (2014b) a mis en évidence que l'usage invariable des adverbes du Type A s'impose à partir du XVII^e siècle, et tout spécialement chez les auteurs qui choisissent comme modèle la langue française, s'opposant explicitement au style baroque du passé. La rupture ne serait pas visible, sur le plan quantitatif, si l'on mettait dans un même panier les auteurs du XVII^e siècle qui suivent les modèles du passé et ceux qui choisissent la modernité. Il est donc très important de connaître les œuvres pour faire la lumière sur le processus de rupture. En tout cas, si la situation au XVII^e siècle est en réalité ambiguë, l'accord adverbial disparaît dans les siècles qui suivent. Le Tableau 2 montre la diachronie de l'accord adverbial en chiffres absolus sur un corpus comprenant un million de mots espagnols, répartis de façon égale sur les coupes diachroniques (effectuées un siècle sur deux), sauf pour le XXI^e siècle qui ne compte que la moitié des mots (cf. Hummel 2014b: 667):

siècle	TOTAL
XIII	7
XV	22
XVII	19
XIX	12
XXI	4
TOTAL	64

Tableau 2: Adjectifs-adverbes accordés selon leur fonction
au cours des siècles

La colonne de droite ne reflète pas une rupture mais une diminution. Pour faire apparaître la rupture, il faut séparer les données européennes des données américaines. En effet, à partir du XVII^e siècle le nombre des adverbes accordés se réduit à 10 pour l'Europe, tandis que l'Amérique en compte 35. La rupture s'avère encore plus clairement si l'on tient compte du fait que 7 des 10 exemples concernent des cas du type *Elle court lente* qui permettent une inclusion stylistique du sujet, donc

une figure bien acceptée dans le style littéraire. Les trois cas restants se partagent entre deux occurrences du type *toda contenta* (*toute contente*), correspondant à l'accord vivement discuté de *tout* en français, et *las luces se encienden solas*, lit. ›les lumières s'allument seules‹. Le fait que l'Amérique continue la tradition de l'accord adverbial tandis que l'Europe cède au dogme de l'invariabilité montre bien que la rupture ne correspond pas à une tendance naturelle de la langue. Selon ce que nous avons vu plus haut, c'est le regard tourné vers le nouveau style qui se développe en France qui marque le comportement des auteurs ›modernes‹ en Europe.

Un second élément empiriquement robuste concerne l'usage d'adverbes du Type B dans des contextes de standardisation de l'écriture. C'est le cas du grec classique (*-ως*), du latin classique (*-ē, -iter*), du latin tardif (*-iter*), des langues romanes, notamment celles qui ont été les premières à promouvoir une écriture romane (*-ment[e]* en catalan, espagnol, français, italien, portugais, provençal), ainsi que de l'anglais (*-ly*). Toutes ces langues employaient aussi le Type A, mais elles ont systématiquement sélectionné les adverbes de Type B pour leur standard d'écriture. Parfois la tradition orale du Type A s'impose tout de même à long terme, comme en grec moderne (cf. Hummel 2013).

L'étude contrastive de l'italien et du français actuels effectuée par Bischoff (1970) met également en évidence que les adverbes finissant en *-ment(e)* rencontrent la plus grande préférence dans les textes journalistiques, proches du standard:

Die Tatsache, dass die italienische Zeitungssprache fast doppelt so viele *-mente*-Adverbien pro Texteinheit aufweist wie die literarische Romansprache kann als Hinweis darauf interpretiert werden, dass das *-mente*-Adverb vor allem in stilistisch gehobeneren Texten vermieden wird [...] (Bischoff 1970: 45).

Mais le cas le plus fragrant est l'anglais, langue germanique qui employait le Type A comme adverbe canonique au Moyen Âge (cf. Hummel 2014a). C'est sous l'influence du français et de l'ensemble des discussions métalinguistiques, menées dans une langue commune, le latin médiéval, que la priorité sera donnée au Type B finissant en *-ly*. Les commentaires métalinguistiques mettent en évidence les mêmes principes qu'en France. La grammaire rationaliste préfère les formes marquées pour éviter l'ambiguïté. C'est ainsi que *The Philosophy of Rhetoric* de George Campbell (1776: vol. I, 375) pose comme premier principe que les fonctions linguistiques devraient être, si possible, morphologiquement différenciées, citant, entre autres, le cas des adverbes du Type A et B:

By the same rule we ought to prefer *scarcely*, as an adverb, to *scarce*, which is an adjective; and *exceedingly*, as an adverb, to *exceeding*, which is a participle.

A la différence du français, l'adverbe du Type A représentait le standard d'écriture de l'ancien anglais. C'est pourquoi au XIX^e siècle, Pegge, auteur d'un ouvrage influent contenant des observations sur la langue anglaise, le préfère clairement dans l'édition de 1803, mais dans l'édition de 1844, l'éditeur se voit obligé de constater son caractère archaïque dans une annotation:

The best of us generally use the adjective for the adverb,* where there is any degree of comparison to be expressed. How *extreme* cold the weather is, for *extremELY*; *prodigious* fine, for *prodigiousLY* fine; and in other cases, where no comparison is implied, as *previous* for *previousLY*. [*Annotation]: »This is quite out of date now (1843)« (Pegge ³1844 [1803]: 240).

On assiste donc non pas à un simple changement linguistique, mais au remplacement d'une norme par une autre. Nous n'avons pas insisté sur le rôle de l'éducation en France, mais nous voudrions citer un commentaire sur l'anglais:

If the use of the shorter forms is less frequent nowadays than it is in earlier modern English, it is probably due to the modern schoolmaster. This personage is undoubtedly responsible for the restriction in the use of unchanged adjectives as adjuncts of degree as in *wide open*, *clean gone*, etc. (Kruisinga 1927: 107).

On peut sans doute ajouter que les professeurs de français ne laisseraient pas non plus passer *Il répond direct* sans commentaire dans un examen écrit. Nous pouvons citer, à titre d'anecdote, la réaction d'une doctorante française vivant au Mexique, qui s'emportait très vivement, en plein colloque de doctorants, parce que les professeurs mexicains de ses enfants ne critiquaient pas l'emploi des adverbes du Type A en espagnol.

L'anglais partage donc la même culture métalinguistique occidentale de tradition gréco-latine, tendance renforcée par la longue présence d'une élite francophone, ainsi que par l'emploi du latin et du français comme langues de l'administration, des sciences et de l'éducation. Le Type A est systématiquement relégué et confiné au sous-standard. De plus, l'anglais américain partage avec ses confrères espagnols, français et portugais la plus forte persistance du Type A dans les variétés d'outre-mer. L'allemand, le néerlandais et les langues scandinaves conservent la tradition du Type A, mais, dans le domaine des adverbes de phrase, l'adverbe au suffixe s'impose également dans un même contexte de standardisation (cf. Hummel 2014a). En allemand, l'adverbe court peut assumer la même fonction, tel

que nous l'observons aussi dans l'usage oral informel du français: *Normal, il t'a pas dit ça*. Klein (1973: 409 s.) discute le sort des tours tels *Possible ira-t-il*, *possible ira-t-il pas* ou *Il arrivera possible que...* qu'on trouve jusque dans la langue classique.

4.2. La comparaison traductologique

La comparaison de traductions, développée par Wandruszka (1969), offre une méthode assez économique pour mettre en évidence les préférences observables dans un même contexte. Nous avons vu que Malherbe condamnait la prédication seconde parce qu'il ne voulait pas qu'on fléchisse l'adjectif employé à côté du verbe. Le Tableau 3 montre comment les traducteurs de six romans espagnols du XX^e siècle traduisent en français la prédication seconde du texte source espagnol (cf. Hummel 1998):

technique cible (traduction française)	nombre d'occurrences
prédication seconde	29
adjectifs détachés	28
périphrases	25
adverbes en <i>-ment</i>	7
autres	10

Tableau 3: La prédication seconde: traduction de l'espagnol vers le français (N = 99)

Même si la prédication seconde est parfaitement disponible dans la langue française, les traducteurs ne la conservent que dans 30 % des cas. Ils désamorcent l'attachement direct au verbe en ajoutant une virgule/pause et ils optent souvent pour une périphrase, confirmant ainsi ce que nous avons constaté dans les commentaires métalinguistiques au fil des siècles. On devrait sans doute creuser davantage la préférence pour l'adjectif détaché, mais il n'est sans doute pas faux de le considérer comme une alternative de prudence par rapport à ce qui pourrait ressembler à un emploi de l'adjectif comme modificateur du verbe, donc comme adverbe.

Pour mieux cerner comment le français se différencie des autres langues romanes, nous avons comparé les traductions d'un roman espagnol (Eduardo Mendoza, *El misterio de la cripta embrujada*) en trois langues

romanes, en français, en italien et en portugais. Le résultat est représenté dans le Tableau 4:

technique cible	traduction française	traduction italienne	traduction portugaise
prédication seconde	24	46	35
adjectifs détachés	12	–	16
périphrases	5	3	–
adverbes en <i>-ment(e)</i>	2	1	1
autres	10	3	1

Tableau 4: La prédication seconde: traduction de l'espagnol vers trois langues romanes (N = 53)

L'italien reprend systématiquement la prédication seconde, tandis que le français réagit en diversifiant les alternatives. Le portugais se trouve à mi-chemin, mais il faut interpréter ce cas avec précaution. Il est (ou était) monnaie courante au Portugal de dire que les traducteurs, avant de se mettre au travail, regardent d'abord s'il n'existe pas déjà une traduction française. Nous avons effectivement pu montrer qu'une erreur flagrante dans la traduction française se retrouve dans le texte portugais (cf. Hummel 1998).

La méthode traductologique est sans doute problématique du point de vue méthodologique. Même si l'on met à part le détail de la traduction portugaise, la langue source exerce une certaine influence sur la langue cible, par exemple en vertu de la maxime de la fidélité à l'original. Dans notre cas cependant, ce biais rend les résultats plus sûrs, puisqu'on peut supposer que le souci de fidélité à l'original fait que la prédication seconde y est surreprésentée par rapport à l'usage français. Regardant de plus près les traductions, on constate que la tendance à conserver la prédication seconde dans la langue cible est plus forte quand la traduction est vite faite, comme dans le cas du roman policier analysé au Tableau 4. Par contre, dans quelques romans compris dans le corpus exploité au Tableau 3, les traducteurs se sont donnés beaucoup de peine pour trouver de belles périphrases. Plus les traducteurs prennent le temps pour écrire du français soigné, plus on va trouver des périphrases.

4.3. La comparaison stylistique

Les effets du discours métalinguistique sur le comportement des locuteurs présupposent une diffusion ›de haut en bas‹. Autrement dit, l'impact n'est pas le même selon que l'on considère le parler de gens illettrés ou le roman d'un écrivain. Ceci étant, les auteurs modernes se définissent souvent par leurs affinités stylistiques. Kofler (2007) a comparé l'usage des modificateurs du verbe dans trois romans français du XX^e siècle: *Le testament français* d'Andrei Makine qui représente un style élaboré maniériste, *L'Echine* de Philippe Djian qui est écrit dans un style sobre proche du standard et *Les combattants du petit matin* d'Alphonse Boudard qui appartient à la littérature argotique. Le Tableau 5 réunit les résultats.

	Makine	Djian	Boudard
adverbes en <i>-ment</i>	67	99	9
périphrases	43	50	40
adjectifs détachés	71	13	12
adverbes courts	4	14	33
prédication seconde	10	12	18
TOTAL	195	188	112

Tableau 5: Les modificateurs du verbe dans trois romans français sur un échantillon de 30 000 mots par roman

Les adverbes en *-ment* (Type B) prédominent sur l'ensemble, mais ils sont surtout préférés dans le style proche du standard de Djian, tandis qu'aussi bien le style maniériste et, de façon très marquée, l'argot en réduisent le nombre. Du côté de l'argot, le Type B est clairement remplacé par le Type A, ce qui entraîne aussi un nombre élevé de prédicats seconds, qui sont une extension naturelle de l'emploi de l'adjectif à côté du verbe. Le style maniériste renonce pratiquement au Type A, mais développe très fortement l'adjectif détaché. Le fait le plus flagrant, c'est la répartition égale des périphrases sur les trois textes. Ce fait surprend un peu moins si l'on se rend compte de l'existence de paraphrases littéraires du type *d'un œil sévère*, de paraphrases d'un discours clair et logique du type *de façon naturelle* pour éviter l'ambiguïté de *naturellement*, et de paraphrases populaires *à la légère*, *à l'aveuglette*. C'est sans doute un domaine qui mériterait plus d'attention. Le total des variantes indiquées en bas du tableau met en évidence la densité textuelle des modificateurs. Cette densité reflète le degré

de descriptivité qui atteint son maximum dans le style maniériste. En tout cas, on ne saurait oublier qu'il s'agit de textes littéraires. C'est ainsi qu'on ne saurait confondre le style argotique avec l'argot. Les trois styles documentés sont le fruit d'un effort qui privilégie certains choix par rapport à d'autres. Ces styles sont donc assez ›poussés‹.

En ce sens, Alarcón Neve et al. (2015: 210) ont mis en évidence que la répartition de paires du type esp. *diario/diariamente* ›par jour⁸ est de 85 % contre 15 % dans un corpus oral informel, tandis que le rapport s'inverse dans le corpus écrit formel (10 % à 90 %). Kortschak/Hummel (sous presse) montrent que le nombre d'adverbes du Type B dans le corpus oral *C-ORAL-ROM* espagnol (cf. Cresti/Moneglia 2005) est trois fois plus élevé dans l'oralité formelle face au niveau informel. Le Type B est également trois fois plus fréquent chez les locuteurs qui disposent d'une formation universitaire par rapport au reste.

Quant au français, l'analyse du *Corpus de référence du français parlé* par Bilger (2004) met en évidence que la fréquence la plus élevée du Type B s'observe dans les textes ›La parole publique‹, donc dans le type d'oralité le plus proche de l'écriture (cf. Bilger 2004). Dans le corpus du français acadien parlé de Wiesmath exploité par Hummel (2000: 430–433), les adverbes en *-ment* se voient pratiquement confinés aux niveaux les plus formels sur une échelle qui distingue dix degrés de formalité-informalité. Au niveau le plus informel, de la communication en famille, on trouve:

une fois que vous la vendez légal
c'était engraisé naturel là
on pourra en parler un petit peu plus profond
ton animau grandissait naturel

C'est sensiblement le même langage qu'on trouve en Louisiane (cf. Conwell/Juillard 1963: 180):

An ll'a espéré patient
I nous a oubliés complet
Il a fait ça aisé
ça halait lourd

Etant donné qu'il est généralement admis que les variétés que nous venons de citer représentent le français parlé au XVIII^e siècle, on se trouve dans une situation assez intéressante. En effet, l'analyse des textes écrits nous conduit à considérer la période comme celle de l'apogée des adverbes en

⁸ Cas comparable à fr. *payer mensuel/mensuellement*.

-ment, très en vogue à l'époque, tandis que la langue parlée aurait plutôt ressemblé aux exemples que nous venons de citer. Si tel a été le cas, l'impact de la normalisation linguistique sur la diachronie du français était énorme. Ajoutons que les variétés d'outre-mer ne remontent pas à un français parlé aux confins avec le monde germanique, propice à l'emploi adverbial de l'adjectif, mais à un français parlé au centre-ouest. La méthodologie de la reconstruction diachronique trouve ici un domaine de choix.

5. Conclusion

Partant de la distinction de quatre types universaux d'adverbes, nous avons montré que la réflexion métalinguistique des grammairiens et remarqueurs a privilégié les adverbes en *-ment* (Type B) par rapport aux adjectifs-adverbes (Type A). C'est ainsi que le Type B s'impose dans le standard d'écriture. L'usage excessif du Type B provoquera tout de même la réaction négative des puristes au XVII^e siècle (lourdeur, abus) et des grammairiens rationalistes du XVIII^e et XIX^e (emploi métaphorique ›illogique‹). C'est la raison pour laquelle le style soutenu préfère les périphrases littéraires (*d'un pas lent*) ou claires et logiques (*d'une façon naturelle*) (Type C). Le Type A se voit réduit à une liste d'exceptions tolérées dans le standard (*parler bas*), mais il est parfois apprécié dans le style poétique (*voir grand, rêver tricolore*) ou publicitaire (*cuisiner malin/sain, acheter intelligent*). Le parent pauvre de la diachronie grammaticographique est la prédication seconde, dont l'entrée dans le canon des grammaires ne se fera qu'à la seconde moitié du XX^e siècle. Elle est victime de la réaction puriste de Malherbe contre les auteurs latinisants. Le style baroque, déclamatoire et parenthétique, se heurte à l'idéal de l'élégance et de la fluidité. En effet, Malherbe se prononce contre tout emploi fléchi de l'adjectif avec un verbe. S'impose ainsi le dogme de l'invariabilité de l'adverbe, qui portera en même temps un coup mortel au *s adverbial* dans *mêmes*, etc. A long terme, l'adjectif détaché s'imposera néanmoins comme une sorte de compromis permettant d'éviter la prédication seconde unie sans pause au verbe.

La linguistique moderne ›descriptive‹ a fait peu de cas des efforts de normalisation. Pour certains, le futur de la langue était déterminé par un ›français avancé‹ qui se trouve aux antipodes des normes en vigueur. Il nous a donc paru capital de montrer que la création d'un standard d'écriture et la discussion métalinguistique en général ont effectivement influencé la diachronie de la langue, à tel point que la linguistique descriptive ne saurait plus l'ignorer. En ce sens, l'analyse d'un corpus diachronique de l'espa-

gnol met en évidence le caractère interculturel de la discussion métalinguistique. Le rayonnement de la France absolutiste a transporté le dogme de l'invariabilité de l'adverbe et l'idéal du style «élégant» en Espagne, où l'accord adverbial disparaît abruptement de l'usage européen à partir du XVII^e siècle. La méthode de la comparaison traductologique montre que le français est effectivement réticent par rapport à la prédication seconde. Le style littéraire lui préfère surtout les périphrases mais aussi les adjectifs détachés. Finalement, la comparaison de trois styles d'écriture montre que la préférence pour la périphrase et l'adjectif détaché est une caractéristique du style littéraire élaboré. Le style proche du standard préfère l'adverbe en *-ment* (ce qui a également été constaté pour l'italien). En effet, la grammaticographie a «posé» ce type de formation de l'adverbe comme procédé standard, non seulement pour le français mais aussi pour d'autres langues romanes. Le style littéraire argotique fait preuve d'une préférence très nette pour le Type A, confirmant ainsi sa perception comme recours sous-standard de tradition orale informelle ou familière. Les trois styles apprécient la périphrase, mais ces périphrases peuvent appartenir non seulement aux styles soutenu et standard (cf. alinéa précédent), mais aussi à la tradition populaire (*à la légère*, *à l'aveuglette*). L'ensemble des résultats met en évidence la sensibilité normative des locuteurs français qui va tout à fait dans le sens du «purisme interne» constaté par Walsh (2016).

6. Bibliographie

6.1. Corpus⁹

- Arnauld, A./C. Lancelot (1973 [1660/1676]): *Grammaire générale et raisonnée*, édition de Bruxelles, réimpression. Hildesheim/New York: Olms.
- Bally, C. (⁴1965 [1932]): *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke.
- Baylon, C./P. Fabre (1973): *Grammaire systématique de la langue française*. Paris: Nathan.
- Boer, C. de (1933): *Introduction à l'étude de la syntaxe du français*. Groningue/Paris: Noordhoff/Droz.
- Boer, C. de (1954): *Syntaxe du français moderne*. Leyde: Universitaire Pers Leiden.

⁹ Notre analyse concerne l'ensemble de ce corpus même si nous ne citons qu'une partie des ouvrages.

- Bouhours, D. (1972 [1674]): *Doutes sur la langue française*, réimpression. Genève: Slatkine.
- Brunot, F. (1966 [1905–]): *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, 13 vols. Paris: Colin.
- Brunot, F./C. Bruneau (³1949 [1887]): *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson.
- Chiflet, L. (1973 [1659]): *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Genève: Slatkine.
- Condillac, E. de (1970 [1821–1822]): »Traité de l'art d'écrire« et »Grammaire«, in: E. de Condillac: *Œuvres complètes*, vols. V et VI. Genève: Slatkine, 187–534 et 261–652.
- Confais, J.-P. (1983): *Grammaire explicative*. Munich: Hueber.
- Damourette, J./E. Pichon (1911–1933): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, dépôt légal 1951, vols. I à III. Paris: d'Artrey.
- Dauzat, A. (1947): *Grammaire raisonnée de la langue française*. Lyon: IAC.
- Domergue, U. (1978 [1784–1792]): *Journal de la langue française soit exacte soit ornée*, 2 vols. Genève: Slatkine.
- du Bellay, J. (1948 [1549]): *La deffence et illustration de la langue francoyse*, édition critique par H. Chamard. Paris: Didier.
- Dubois, J. (1965/1967/1969): *Grammaire structurale du français*, 3 vols. Paris: Larousse.
- Dubois, J./R. Lagane (1973): *La nouvelle grammaire du français*. Paris: Larousse.
- Estienne, H. (1896 [1579]): *La précellence du langage françois*, édition critique par E. Huguet. Paris: Colin.
- Estienne, H. (1970 [1565]): *Traicté de la conformité du langage français avec le grec*, édition critique par L. Feugère, Paris 1853. Genève: Slatkine.
- Estienne, H. (1970 [1578]): *Deux dialogues. Du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé principalement entre les courtisans de ce temps*, réimpression de l'édition critique par P. Ristelhuber, Paris 1885, 2 vols. Genève: Slatkine.
- Estienne, R. (1972): *Les déclinaisons des noms et verbes* (Paris 1546), *Les mots françois selon l'ordre des lettres* (Paris 1544), *Traicté de la grammaire française* (Paris 1557). Genève: Slatkine.
- Frei, H. (1929): *La grammaire des fautes*. Paris/Genève/Leipzig: Geuthner/Kundig/Harrassowitz.
- Galichet, G. (1947): *Essai de grammaire psychologique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Galichet, G. (³1970 [1967]): *Grammaire structurale du français moderne*. Paris/Limoges: Charles-Lavauzelle.

- Girault-Duvivier, C.-P. (2^o1873 [1851-]): *Grammaire des grammaires*, 2 vols. Paris: Cotelle.
- Gougenheim, G. (1938): *Système grammatical de la langue française*. Paris: d'Artrey.
- Grammaire Larousse du français contemporain* = Chevalier, J.-C. et al. (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse.
- Grammaire Larousse du XX^e siècle* = Gaiffe, F. et al. (1936): *Grammaire Larousse du XX^e siècle*. Paris: Larousse.
- Grevisse, M. (1³1993 [1936]): *Le bon usage*, édition refondue par A. Goosse. Paris/Gembloux: Duculot.
- Grevisse, M./A. Goosse (1⁴2008 [1936]): *Le bon usage*. Bruxelles: De boeck/Duculot.
- Gross, M. (1975): *Méthodes en syntaxe*. Paris: Hermann.
- Irson, C. (1973 [2¹662]): *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*. Genève: Slatkine.
- La Ramée, P. de (1972): *Dialectique* (Paris 1555), *Gramere* (Paris 1562), *Grammaire* (Paris 1572). Genève: Slatkine.
- Larousse, P. (2³1880 [1849]): *Grammaire supérieure. Formant le résumé et le complément de toutes les études grammaticales*. Paris: sans date (l'«Appréciation» de F. Buisson date de 1880).
- La Touche, P. de (1973 [1696]): *L'Art de bien parler françois*, 2 vols. Genève: Slatkine.
- Le Bidois, G./R. Le Bidois (1967): *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, 2 vols. Paris: Picard.
- Le Goffic, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- Martinet, A. (éd.) (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Crédif.
- Maupas, C. (1973 [1607/2¹618]): *Grammaire et syntaxe française*. Genève: Slatkine.
- Meigret, L. (1888 [1550]): *Le tretté de la grammère françoëze*, édition de Paris commentée par W. Foerster. Heilbronn: Henninger.
- Ménage, G. (1972 [1675-1676]): *Observations sur la langue française*. Genève: Slatkine.
- Moignet, G. (1981): *Systématique de la langue française*. Paris: Klincksieck.
- Nyrop, C. (1979 [1914-1960]): *Grammaire historique de la langue française*, 6 vols. Genève: Slatkine.
- Oudin, A. (1972 [1632/1640]): *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Genève: Slatkine.
- Palsgrave, J. (1972 [1530]): *Lesclarcissement de la langue françoysse*. Genève: Slatkine.
- Radouant, R. (1¹1922): *Grammaire française*. Paris: Hachette.

- Regnier-Desmarais, F.-S. (1973 [1706]): *Traité de la grammaire française*. Genève: Slatkine.
- Riegel, M./J.-C. Pellat/R. Rioul (2013): *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Robert, C.-M. (1886): *Questions de grammaire et de langue françaises*. Amsterdam: Brinkmann.
- Sacy, A.-I. S. de (1975 [1803]): *Principes de grammaire générale*, seconde édition corrigée et augmentée, édition commentée par H. E. Brekle/B. Asbach-Schnitker. Stuttgart: Frommann-Holzboog.
- Secheyaye, A. (1950 [1926]): *Essai sur la logique de la phrase*. Paris: Champion.
- Tesnière, L. (²1966 [1959]): *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Togoby, K. (²1965 [1951]): *Structure immanente de la langue française*. Paris: Larousse.
- Togoby, K. (1982–1985): *Grammaire française*, édition par M. Berg/G. Merad/E. Spang-Hanssen, 5 vols. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Vaugelas, C. F. de (1880 [1647]): *Remarques sur la langue française*, édition critique par A. Chassang, 2 vols. Versailles/Paris: Cerf/Baudry.
- Wagner, R. L./J. Pinchon (1987): *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Wartburg, W. von/P. Zumthor (³1973 [1947]): *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne: Francke.
- Wilmet, M. (2007): *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

6.2. Bibliographie linguistique

- Alarcón Neve, L. J. et al. (2015): »Preferencias de uso de adverbios de manera cortos y largos en distintos registros del español de México«, in: E. P. Velázquez Patiño/I. Rodríguez Sánchez (éd.): *Estudios de lingüística funcional*. Querétaro: Universidad Autónoma de Querétaro, 197–222.
- Anderwald, L. (2014): »Measuring the Success of Prescriptivism. Quantitative Grammaticography, Corpus Linguistics and the Progressive Passive«, *English Language and Linguistics* 18, 1–21.
- Ayres-Bennett, W. (1987): *Vaugelas and the Development of the French Language*. Londres: Modern Humanities Research Association.
- Bilger, M. (2004): »Quelques données sur les adverbes en *-ment* dans le corpus de référence de français parlé«, *Recherches sur le français parlé* 18, 63–81.

- Bischoff, H. (1970): *Setzung und Transposition des -mente-Adverbs als Ausdruck der Art und Weise im Französischen und Italienischen mit besonderer Berücksichtigung der Transposition in Adjektive*. Zurich: Juris.
- Brunot, F. (1969 [1891]): *La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*. Paris: Colin.
- Cadiot, P./N. Furukawa (éd.) (2000): »La prédication seconde«, *Langages* 127.
- Campbell, G. (1776): *The Philosophy of Rhetoric*, 2 vols. Londres: Strahan.
- Conwell, M.J./A. Juilland (1963): *Louisiana French Grammar*, vol. I. La Haye: Mouton.
- Cresti, E./M. Moneglia (éd.) (2005): *C-ORAL-ROM: Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Language*. Amsterdam/Philadelphie: Benjamins.
- Glatigny, M. (1982): »Remarques sur la formation des adverbes en *-ment* au seizième siècle«, in: N. Danjou-Flaux/M.-N. Gary-Prieur (éd.): *Lexique 1. Adverbes en -ment, manière, discours*. Lille: Presses Universitaires de Lille, 65–90.
- Glatigny, M. (2005): »L'éternel retour des adverbes en *-ment*. XVI^e–XX^e siècle«, in: J. Goes (éd.): *L'adverbe. Un pervers polymorphe*. Arras: Artois Presses Université, 43–67.
- Guimier, C. (1991): »Sur l'adverbe orienté vers le sujet«, in: C. Guimier/P. Larcher (éd.): *Les états de l'adverbe. Travaux linguistiques du CERLICO 3*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 97–114.
- Hengeveld, K. (1992): *Non-verbal Predication. Theory, Typology, Diachrony*. Berlin/New York: De Gruyter.
- Hengeveld, K./E. van Lier (2010): »An Implicational Map of Parts of Speech«, *Linguistic Discovery* 8, 129–156.
- Hummel, M. (1998): »Zur Übersetzung adverbaler Adjektive aus dem Spanischen ins Französische. Mit einem kurzen Blick auf das Italienische und Portugiesische«, in: U. L. Figge/F.-J. Klein/A. Martínez Moreno (éd.): *Grammatische Strukturen und grammatischer Wandel. Festschrift für Klaus Hunnius zum 65. Geburtstag*. Bonn: Romanistischer Verlag, 209–233.
- Hummel, M. (2000): *Adverbale und adverbialisierte Adjektive im Spanischen. Konstruktionen des Typs Los niños duermen tranquilos und María corre rápido*. Tübingen: Narr.
- Hummel, M. (2012): *Polifuncionalidad, polisemia y estrategia retórica. Los signos discursivos con base atributiva entre oralidad y escritura. Acerca de esp. bueno, claro, total, realmente, etc.* Berlin/Boston: De Gruyter.

- Hummel, M. (2013): »Attribution in Romance. Reconstructing the Oral and Written Tradition«, *Folia Linguistica Historica* 34, 1–42.
- Hummel, M. (2014a): »The Adjective-Adverb Interface in Romance and English«, in: P. Sleeman/F. Van de Velde/H. Perridon (éd.): *Adjectives in Germanic and Romance*. Amsterdam/Philadelphie: Benjamins, 35–71.
- Hummel, M. (2014b): »Adjetivos adverbiales«, in: C. Company Company (éd.): *Sintaxis histórica de la lengua española. Tercera parte: Adverbios, preposiciones y conjunciones. Relaciones interoracionales*, vol. I. México: Universidad Nacional Autónoma de México/Fondo de Cultura Económica, 615–733.
- Hummel, M. (2015): »Los adverbios flexionados«, in: C. Galán Rodríguez et al. (éd.): *El discurso de la gramática. Estudios ofrecidos a José Manuel González Calvo*. Cáceres: Universidad de Extremadura, 205–233.
- Hummel, M. (sous presse a): »Baseline Elaboration at the Adjective-Adverb Interface in French (and English)«.
- Hummel, M. (sous presse b): »L'accord adverbial en français«, in: *Cadrage sur la variation, le changement lexical et le changement grammatical en français actuel. Revue de sémantique et pragmatique* 41–42 (2017).
- Hummel, M./A. Gazdik (2014): »Le Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe: de *aimer haut* à *baiser utile*«, in: *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Berlin, 19–23 juillet 2014*, <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801132>>.
- Hummel, M./A. Kröll (2015): »Vite et vitement. Etude diachronique variationnelle d'une exception«, *Revue de Linguistique Romane* 79, 39–91.
- Hunnus, K. (1975): »Archaische Züge des *Langage populaire*«, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 85, 145–161.
- Hunnus, K. (1980): »Sprachnorm und Sprachgebrauch. Zur Geschichte der Kongruenzregeln des *participe passé*«, in: H. D. Bork/A. Greivel/D. Woll (éd.): *Romanica europaea et americana. Festschrift für Harri Meier, 8. Januar 1980*. Bonn: Bouvier, 244–253.
- Klein, H.-W. (1973): »*Courageusement* – avec courage. Observations sur la structure de l'adverbe en français«, *Travaux de linguistique et de littérature* 11, 407–414.
- Kofler, M. (2007): *Der Gebrauch der Modaladverbien in drei französischsprachigen Romanen von Andreï Makine, Philippe Djian und Alphonse Boudard*. Thèse de master: Karl-Franzens-Universität Graz.
- Kortschak, C./M. Hummel (sous presse): »Los adverbios en *-mente* en el español hablado peninsular y mexicano. Registros formal e informal«, *Nueva Revista de Filología Hispánica*.

- Kruisinga, E. (1927): »On the History of Conversion in English«, *English Studies* 9, 103–108.
- Ledgeway, A. (2011): »Adverb Agreement and Split Intransitivity. Evidence from Southern Italy«, *Archivio glottologico italiano* 96, 31–66.
- Moignet, G. (1963): »L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs«, *Travaux de linguistique et de littérature* 1, 175–194.
- Molinier, C. (1985): »Remarques sur une sous-classe d'adverbes en *-ment* orientés vers le sujet et leurs adjectifs sources«, *Linguistica Investigaciones* 9, 321–341.
- Neveu, F. (éd.) (2000): *Nouvelles recherches sur l'apposition*. Paris: Larousse.
- Noailly, M. (1994): »Adjectif adverbial et transitivité«, *Cahiers de grammaire* 19, 103–114.
- Noailly, M. (1997): »Les nouveaux adjectifs adverbiaux du français«, in: O. Välikangas/J. Härmä (éd.): *Où va le français?* Amsterdam: de Werelt, 91–98.
- Pegge, S. (³1844 [1803]): *Anecdotes of the English Language*. Londres: Nichols.
- Salazar García, V. (2007): »Flexibilidad categorial y adverbios de manera en español. Un enfoque funcional«, in: P. Barros García/G. Águila Escobar/E. T. Montoro del Arco (éd.): *Estudios lingüísticos, literarios e históricos. Homenaje a Juan Martínez Marín*. Grenade: Universidad de Granada, 309–326.
- Satorre Grau, F. J. (2005): »El adjetivo adjunto del adverbio«, in: Consejo Superior de Investigaciones Científicas (éd.): *Filología y lingüística. Estudios ofrecidos a Antonio Quilis*, vol. I. Madrid: CSIC/UNED/Universidad de Valladolid, 629–638.
- Walsh, O. (2016): *Linguistic Purism. Language Attitudes in France and Quebec*. Amsterdam/Philadelphie: Benjamins.
- Wandruszka, M. (1969): *Sprachen – vergleichbar und unvergleichlich*. Munich: Piper.